

Projet: Analyse de l'impact des investissements à grande échelle dans le secteur agricole sur les ressources en eau, les écosystèmes et les moyens de subsistance; et le développement d'options stratégiques pour les décideurs

Résumé des premiers résultats

A Propos du Projet

Le but de ce projet est d'analyser la nature et l'ampleur des impacts des Investissements Directs Etrangers (IDE) dans le secteur agricole en Afrique. L'étude qui est réalisée pour le compte du Conseil des Ministres Africains sur l'Eau (AMCOW) par l'IWMI en partenariat avec le PNUE, GRID-Arendal et la FAO, vise particulièrement à étudier comment ces projets affectent les ressources en eau et les moyens de subsistance des utilisateurs actuels des terres, et à examiner leurs répercussions sur l'environnement naturel et les services écosystémiques, en particulier celles relatives aux ressources en eau.

Le projet a été lancé suite à une demande explicite de l'AMCOW pour des options de politiques fondées sur la recherche pour la gestion efficace et durable des terres et de l'eau. Le projet vise à appuyer la prise de décisions éclairées en fournissant des recommandations sur les modalités de baux fonciers en agricultures en vue d'assurer des profits équitables pour tous les acteurs y compris les investisseurs, les utilisateurs actuels des terres et les communautés touchées . Les recommandations viseront également à s'assurer que les ressources en eau et les terres soient gérées de manière durable afin de continuer à fournir des services éco systémiques essentiels.



Figure 1: Les pays avec les acquisitions de terres agricoles à grande échelle de plus de 100 000 ha en Afrique.

Source de la carte: www.freeworldmaps.net

Quelles sont l'ampleur et les caractéristiques des investissements directs étrangers (IDE) à grande échelle en Afrique sub-saharienne (ASS)?

Quelles sont les possibilités, les motivations, les pressions et les déterminants des IDE aussi bien pour les investisseurs que pour les pays d'accueil?

Comment les politiques de gestion des terres et de l'eau dans des pays sélectionnés en Afrique subsaharienne facilitent ou entravent l'intégration de l'eau et de ses différents usages et ses utilisateurs dans les contrats d'IDE?

Quels cadres réglementaires et juridiques existent dans ces pays pour garantir que le droit à l'eau des utilisateurs actuels des terres, leurs moyens de subsistance et des services écosystémiques ne sont pas affectés par les IDE dans le secteur agricole?

Quelles idées peuvent émaner de la modélisation des impacts des IDE sur les ressources en eau, les moyens de subsistance et les écosystèmes?

Quelles leçons et recommandations politiques peuvent être partagées afin d'assurer que les IDE dans l'agriculture profitent en même temps les investisseurs, les utilisateurs des terres et l'environnement ?

Les premiers résultats

Panafricain

Le schéma ci-dessous est extrait du site Internet de la base des données de Land Matrix (www.landmatrix.org). L'analyse de ce projet est basée sur 148 cas d'IDE documentés et authentiques dans le secteur agricole à travers 22 pays d'Afrique sub-saharienne (ASS) entre les années 2000 et 2012. Ensemble, ces cas montrent que les IDE dans l'agriculture en Afrique subsaharienne a conduit à l'acquisition d'au moins 3,4 millions d'hectares (ha) de terres depuis 2000. Sur ce total, 26 % de terres ont été acquis pour la production des produits alimentaires, 68 % pour les biocarburants, 3 % pour le coton et 3 % pour l'élevage. Les six pays étudiés en profondeur (l'Éthiopie, le Ghana, le Mali, le Mozambique, la Tanzanie et la Zambie) ont 50 % de la superficie totale des IDE, en se référant aux données disponibles. Cependant, en moyenne, seulement 5 % des 3,4 millions d'hectares de terres acquises sont actuellement exploitées pour des raisons financières, opérationnelles et politiques.

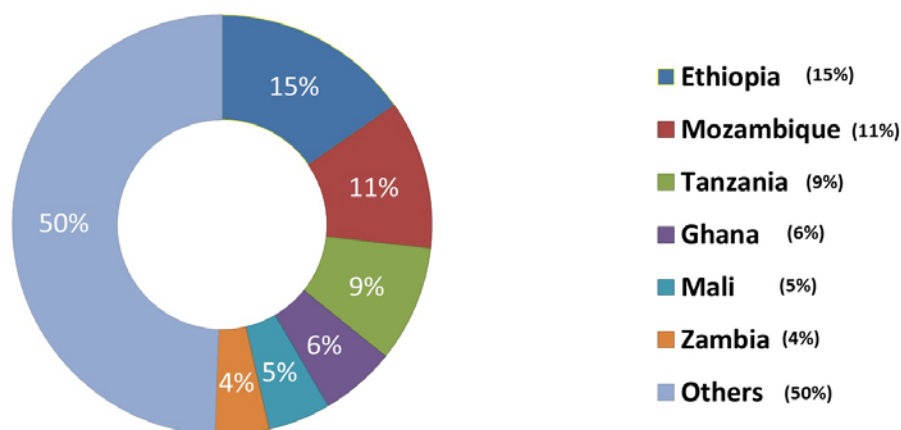


Figure 1: Répartition en pourcentage par pays de la superficie totale des terres sous IDE en Afrique subsaharienne

(Les autres pays comprennent, l'Ouganda, la République centrafricaine, le Rwanda, le Cameroun, le Kenya, le Sénégal, le Gabon, le Nigeria, le Soudan du Sud, Madagascar, le Congo, la République démocratique du Congo, le Burkina Faso, le Bénin et la Sierra Leone)

Surface en hectares

	Zambie	Mali	Ghana	Tanzanie	Mozambique	Ethiopie	Autres Pays
Superficie de terre en (ha)	140 513	163 245	195 963	304 287	387 657	519 858	1674 730
Pourcentage	4%	5%	6%	9%	11%	15%	50%

Bien que la terre et l'eau soient des ressources interdépendantes et que l'eau joue un rôle important dans l'exploitation des terres, l'eau est largement ignorée dans la majorité des 148 cas d'IDE en Afrique subsaharienne. Deux cultures – le riz et la canne à sucre - qui ne peuvent pas être cultivés avec succès sans irrigation sont prévus à être cultivés sur 24 % de la superficie totale des terres acquises . De même, en termes d'utilisation d'eau, le maïs, le coton et même le Jatropha sont également susceptibles d'être irrigués par les producteurs commerciaux afin d'obtenir un rendement maximal.

Analyse des facteurs clés dans les programmes d'IDE

Dans un premier temps, ce projet a analysé trois projets d'IDE dans chacun des pays sélectionnés en occurrences le Mozambique, le Mali et le Ghana. Les systèmes fonciers et de gestion de l'eau sur lesquelles ces programmes sont établis, les caractéristiques des programmes et leur conformité avec les lois de protection de l'environnement ont été analysés.

La propriété foncière:

Dans les trois pays, la terre était détenue soit par les conseils traditionnels ou le gouvernement. La superficie et la durée du contrat de location des terres varient aussi considérablement.

Pays	Propriétaire	Durée du contrat de bail (année)	Superficie en (ha)
Ghana	Conseils traditionnels	50	13 000- 65 000
Mali	Gouvernement	30-50	7 400-100 000
Mozambique	Gouvernement	25	5 000-10 000

Produits cultivés:

Jatropha était la principale culture dans les programmes d'IDE du Ghana et du Mali étudiés. D'autres cultures inclus les cultures vivrières telles que le riz, le blé, le maïs et le soja. Au Mozambique, les cultures de base étaient la canne à sucre, cultivée pour le sucre et le riz.

Accès à l'eau, son utilisation et sa gestion:

Le droit à l'eau a été explicitement inclus dans deux programmes d'IDE au Mozambique. Dans les deux, le paiement des frais d'eau a été prévu, mais le processus était à un stade précoce pour sa mise en œuvre ou les paiements ont été lents à se matérialiser.

Au Ghana, le droit d'eau a été explicitement inclus dans les négociations ce qui a abouti à son intégration dans l'un des projets. Les deux autres programmes ne comprennent pas l'eau.

Au Mali, le paiement de l'eau a été inclus et un taux fixe des frais d'eau est prévu dans le contrat de location dans tous les cas. Dans les 3 projets IDE étudiés, l'analyse a révélé une série d'impacts réels ou potentiels sur la disponibilité de l'eau. Par exemple, dans un cas, le programme IDE comprend une abstraction potentiel de l'ordre de 4.000.000 de mètres cubes d'eau par an. Ceci pourrait probablement avoir des répercussions considérables en aval en termes de quantité et de qualité de l'eau.

Évaluation et suivi de l'impact des IDE sur l'environnement:

Au Ghana, les évaluations d'impact environnemental ont été menées et des plans de gestion environnementale (PGE) ont été préparés dans les trois programmes d'IDE étudiés. Cependant, dans tous les 3 pays l'analyse a révélé que la capacité de renforcement des lois de protection de l'environnement, de suivi de la conformité et de mise en œuvre des mesures d'atténuation est très limitée.

Pays	Evaluation de l'impact sur l'environnement	Plan de gestion de l'environnement	Capacité de renforcement des lois de protection de l'environnement, de suivi de conformité et de mise en œuvre des mesures de d'atténuation
Ghana	Oui	Oui	Limitée et très faible
Mali	Non documenté	Non documenté	Limitée et tres faible
Mozambique	Non documenté	Non documenté	Limitée et tres faible

Impact sur les moyens de subsistance:

Au Mozambique, les utilisateurs actuels des terres n'ont pas été déplacés, sauf dans un programme où les éleveurs, qui continuaient d'utiliser une installation d'irrigation abandonnée depuis plus de 20 ans, ont été priés de quitter. Dans un programme l'emploi de la main-d'œuvre permanente et saisonnière a augmenté de plus de 100% en 6 ans avec 40 % de la population active composée de femmes. Les emplois créés dans les deux autres programmes étaient limités.

Au Mali, les paysans ont été déplacés dans deux des trois programmes d'IDE, ce qui a entraîné des protestations et des conflits intra- communautaires dans un cas. Cela était dû au versement d'une indemnité jugée insuffisante par les agriculteurs déplacés et le manque de paiement de l'indemnité promise à d'autres.

Dans deux des programmes au Ghana, les anciens utilisateurs des terres ont été déplacés. Un nombre limité d'emplois a été créé et les agriculteurs déplacés employés par les sociétés se sont plaints de réductions significatives de leurs revenus par rapport au passé. .

Au Mali, il y avait peu ou pas de preuves de consultation et de partage d'information avec les communautés affectées avant la passation des marchés fonciers. Au Ghana, la consultation entre l'investisseur et les conseils traditionnels a eu lieu dans les trois programmes, mais cela n'inclut pas les utilisateurs actuels des terres. Dans tous les pays, la consultation et la discussion avec les utilisateurs des terres ont eu lieu seulement quand les entreprises qui ont acquis les terres étaient sur le point de lancer leurs activités de production.

Modélisation des impacts d'IDE

Un modèle pour simuler les effets probables des IDE dans l'agriculture sur les ressources en eau, les services éco systémiques et les moyens de subsistance est en cours de développement, utilisant les bassins du Jeldu dans la région du Nil Bleu en Éthiopie comme un cas d'étude. Jeldu a été choisi parce qu'il a une histoire de beaucoup de changements en matière d'exploitation de terre sur un certain nombre d'années. Le modèle va simuler les effets de l'utilisation des sols en raison d'IDE de grande envergure sur l'hydrologie locale, les moyens de subsistance et les services éco systémiques.

Lacunes dans les politiques et les connaissances: pour permettre aux IDEs de répondre aux objectifs nationaux de développement

Cette étude a préalablement identifié un certain nombre de lacunes qui, si corrigées, pourrait conduire à des améliorations significatives dans le cadre de la politique et des directives pour les investissements à grande échelle dans l'agriculture de façon à protéger les ressources en eau, les intérêts des investisseurs et le bien-être des utilisateurs actuels de la terre.

Une attention insuffisante à la distribution, à la gestion, et à la tarification de l'eau, dans les programmes d'IDE - L'eau est à peine mentionnée et lorsqu'elle est mentionnée la quantité d'eau à distribuer n'est pas précisée. L'eau est également fournie presque gratuitement. Compte tenu de la quantité d'eau qui sera prélevée par certains des programmes étudiés, la tarification de l'eau devient un mécanisme important pour assurer l'utilisation durable et la répartition de l'eau. Mais certaines questions restent à poser, par exemple : Dans les cas où les redevances d'eau ne sont pas encore appliquées quel sera le prix approprié pour sa tarification?

Il y a peu de contrats avec des modèles d'affaires équitables inclusifs - "50% pour chaque partie" -

L'analyse de quelques cas de réussite seront utiles pour tirer des leçons sur ce qui constitue les principales conditions qui rendraient les programmes d'IDE avantageux pour toutes les parties concernées et pour l'environnement.

Peu de terres à présent utilisées - De nombreux investissements semblent utiliser seulement une très petite fraction des terres acquises. L'étude des données montre que seulement environ 5% des 3,4 millions d'hectares acquis sont en fait actuellement cultivés à des fins productives. Cette situation ouvre la porte à faire des lois qui permettent de révoquer certains contrats d'IDE sur les terres agricoles et de les réaffecter à d'autres qui font une utilisation plus productive de la terre, si elle n'a pas été cultivée dans un temps donné.

La cohérence et la coordination - Il est nécessaire de renforcer la cohérence et la complémentarité entre les politiques sur les terres acquises, l'eau et l'environnement. La coordination est également nécessaire dans l'application de ces politiques dans le cadre des IED dans le secteur agricole. Par exemple, au Ghana, bien que l'analyse a révélé l'existence en bonne et due forme des lois sur l'eau et sur la protection de l'environnement, les organismes compétents chargés de la mise en œuvre de ces lois n'entrent en jeu qu'après l'acquisition des terres. En outre, la conformité des critères d'IDE aux lois de protection de l'environnement est toujours un problème majeur. La capacité des acteurs concernés, en particulier ceux des organismes gouvernementaux nationaux, doit être renforcée et des fonds doivent être mis à leur disposition pour s'assurer qu'ils soient en mesure de s'acquitter efficacement de leurs fonctions de surveillance.

Le manque de données détaillées sur les contrats des terres - La qualité des données disponibles sur les contrats de terres agricoles est très faible. Les informations fiables sur la taille et les caractéristiques de ces investissements sont rares et parfois contradictoires. Cela a conduit à l'élimination, à partir de notre analyse, de transactions foncières qui ne pouvaient être authentifiées et même pour les offres restantes seule une analyse limitée pourrait être menée. La divulgation complète des renseignements sur les contrats fonciers est nécessaire pour permettre une analyse rigoureuse de l'impact des acquisitions de terres sur les ressources en eau, les moyens de subsistance et des services de l'écosystème.

Impact

Les résultats et les recommandations émanant de cette étude fourniront des options stratégiques qui permettront aux décideurs de faire des choix éclairés sur les dimensions de l'eau de l'IDE dans le secteur agricole et de mettre en place des mesures pour s'assurer que ces programmes entraînent des retombées positives pour les investisseurs et les utilisateurs actuels des terres sans nuire à l'environnement.



African Ministers' Council on Water

Projet: Analyse de l'impact des investissements à grande échelle dans le secteur agricole sur les ressources en eau, les écosystèmes et les moyens de subsistance; et le développement d'options stratégiques pour les décideurs

Partenaires du projet



Contact:

Dr Jean Ruhiza Boroto
Senior Water Resources
Officer
FAO Regional Office for
Africa
Tel: +233 302
675000/7010930
E-mail:
ruhiza.boroto@fao.org
Site web: www.fao.org



Contact:

Dr Thomas Chiramba
Head, Freshwater
Ecosystems Unit
Division of Environmental
Policy Implementation
(DEPI)
Tel: +254 207624769
Email:
thomas.chiramba@unep.org
Site web: www.unep.org



A Centre Collaborating With UNEP

Contact:

Dr Clever Mafuta
Africa Coordinator
E-mail: clever.mafuta@grida.no
Tel: +47 46819240
Site web: www.grida.no



Contact:

Dr. T. Olalekan Williams
Director, Africa
Email: t.o.williams@cgiar.org
Tel: +233 302 784 753
Site web: www.iwmi.org